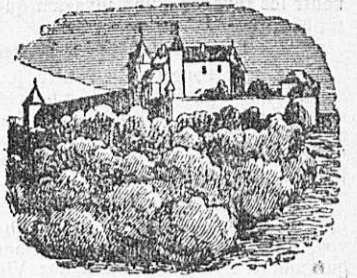




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 6.—
 » 6 mois » 3.—
 Etranger 1 an » 10.—
 » 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires et rétractations 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE arr. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14⁵²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

J'aime mieux les beaux yeux de ma mie

Pauvre Carol! Prétendant au trône de son fils, le roi Michel de Roumanie! Il devait régner un jour lui-même, mais son cœur, pour des raisons que la raison ne connaît pas, préféra les beaux yeux d'une Juive.

Puissance fatale de la femme, qui fait capituler les fils de roi et leur fait préférer l'aventure sentimentale aux fastes du pouvoir!

Souvent femme varie
 Bien fol est qui s'y fie,
 aimons-nous chanter sur l'air de « Rigolletto ».

Hélas! L'aimable Carol est devenu un argument pour les filles d'Eve qui s'en servent pour confondre notre sexe.

Prince héritier de Roumanie, en septembre 1918, il abandonna son régiment, quitta son pays envahi, et alla épouser, sous la protection des baïonnettes ennemies, à Odessa, Zizi Lambrino.

On pardonne beaucoup aux enfants royaux et, sans doute, le prince était-il revenu à des sentiments plus dynastiques, puisqu'en mars 1921 il épousa, avec le cérémonial d'usage, la belle et vertueuse princesse Hélène de Grèce. Un prince naquit de cette union, Michel, le Roi actuel de Roumanie, mais l'esprit malin eut encore raison du père volage qui abandonna l'épouse et l'enfant pour suivre la fille d'un pharmacien juif, femme d'un officier roumain : Mme Lupescu.

Pendant ce temps, le Roi Ferdinand se mourait consumé de chagrin.

Lamentable déchéance qui aura pour le royaume roumain les plus tristes conséquences!

Le prince Carol est le type du déserteur et l'on comprend que Bratiano fasse l'impossible pour l'empêcher de régner, mais il n'est pas certain qu'il y réussisse. Il a contre lui les intrigues d'une mère, les complexités familiales, celles de la cour qui mentent sourdement les forces politiques du pays, et la faiblesse d'un petit roi de six ans.

La situation me paraît sans issue. Quelle sera plus tard celle du petit Michel? Il aura pris, sans le vouloir, la place de son père, déserteur de l'honneur national et familial. Il ne pourra évoquer son nom sans rougir, mais il peut se trouver dans une situation plus tragique encore.

Le prince Carol fait savoir qu'il ne pourrait pas ne pas répondre à un appel de son peuple, et, déjà, ses émissaires préparent son retour triomphal.

Qu'on ne se méprenne point! La lutte est engagée entre les droits dynastiques et les droits populaires. « Carol doit régner... parce qu'il est le fils de son père », disent les uns. « Il ne régnera point, parce qu'il en est indigne », disent les autres.

Les thuriféraires de l'Action Française, tous les détracteurs de nos institutions démocratiques devraient nous dire qui a raison.

En Suisse, quand un magistrat est impliqué même indirectement dans un scandale, il s'empresse de rentrer silencieusement dans le rang... avant que le peuple ne le mette à la porte. Il paraît que les fils de roi sont supérieurs à cette morale démocratique. Ils font ce qui leur plaît et n'entendent point qu'on conteste leurs droits. Leur peuple leur doit obéissance, et il sera le « bon peuple », s'il ne se laisse point contaminer par le détestable esprit démocratique, qui prétend contrôler les actes des grands et qui, en minant le principe d'autorité, est générateur d'anarchie.

Le cas de Carol est vraiment typique. Nos cercles antidémocratiques de Lau-

sanne devraient nous faire connaître leurs réflexions. Ces messieurs n'ont pas de chance. Ils n'ignorent pas le malaise spirituel de l'Italie. La Pologne se rebelle au joug du dictateur. La Grèce s'est libérée. Il reste la Turquie et la Russie. Quels exemples pour notre pays!

On ne parle, dans certaine presse, que de cuisine électorale, de « parlementarite », de démagogie. Où il y a des hommes, il y a des imperfections. Le peuple est bon juge et il ne transige pas avec l'honneur. L'autorité n'est pas fin à elle-même. Elle émane du peuple souverain et elle doit se résigner, bon gré mal gré, à en subir le contrôle et les critiques.

Pauvre Carol! En d'autres temps, il eût régné sans entrave et le bon peuple eût ignoré ses frasques.

Maudite démocratie! Les temps sont durs pour les rois aussi. G.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Un nouveau parlement en Italie. Dictature et démocratie.

Où plutôt plus de Parlement. Le régime fasciste poursuit ses expériences et bientôt plus rien ne restera en Italie d'une époque vieille de cinq ou six années. Le Grand Conseil fasciste a décidé d'organiser un parlement corporatif. La grande conquête de la Révolution, le suffrage universel, est donc près de sombrer en Italie. Effroyable régression!

Car nul ne veut prétendre, cependant, qu'il serait utile et bon pour le peuple de revenir aux méthodes de l'ancien régime, époque où il était à la peine et payait les frasques honteuses et provoquantes des hobereaux et des cours.

Selon le projet fasciste, l'espèce de Parlement qu'on va instituer à Rome sera une assemblée de créatures du parti, triées sur le volet et choisies un peu dans les treize grandes corporations qui régissent l'Etat fasciste. Ce sera, en somme, un comité de consultation, qui sera appelé à donner son avis sur les questions que l'on voudra bien lui soumettre et que l'on suivra ou ne suivra pas, selon le bon plaisir du Duce et du gouvernement.

Il faut évidemment attendre à l'œuvre cette organisation pour la juger. Elle complète le plan de réformes élaboré par le Duce et enlève à la nation italienne tout moyen normal, légal, de reprendre sa liberté.

Cette dernière n'a plus qu'à attendre les jours meilleurs où la violence subira les assauts d'autres violences et où elle pourra secourir un joug digne d'un autre peuple et d'un autre âge.

Loïn de moi la pensée de nier les progrès réalisés par l'Italie sous l'égide mussolinienne. Mais ces progrès ont été achetés au prix de combien de libertés perdues! Et pensez-vous que la nation soit plus heureuse, forte, mais muette et à demi-étranglée, qu'elle ne le serait sous un régime normal? Je conçois que la dictature y fut un instant nécessaire, mais elle eût dû sauvegarder au moins l'essence des libertés populaires.

La démocratie a fait ses preuves. Bien comprise et normalement appliquée, elle favorise l'esprit d'initiative de l'individu et répond le mieux possible aux aspirations de l'homme, tel que Dieu l'a créé. Car Dieu n'a point donné pour mission aux hommes de s'associer pour constituer des Etats au sein desquels quelques individus sont des demi-dieux et tous les autres des esclaves. Les groupements naturels de la société doivent être librement consentis, amenés par la nécessité et organisés selon une entente expresse ou tacite des familles, premières cellules sociales, et des individualités qui la composent. L'Italie mussolinienne a fait fi de tous

les attributs naturels de l'homme. Elle est revenue au Césarisme. Sans doute connaîtra-t-elle un jour les affres de la décadence, tout comme les anciens Romains, car qui fait appel à la force, mourra par la force.

Ce n'est qu'à la comparaison de nos institutions avec celles des pays qui nous entourent que nous pouvons, nous Suisses, apprécier la valeur d'une vieille démocratie. Nos gouvernements, fédéral et cantonaux, bien que soumis aux décisions populaires, sont plus solidement établis que les dictatures qui appuient leur autorité sur le rempart des baïonnettes et des canons.

La première tâche d'un gouvernement qui veut être utile au peuple dont il a la direction est de l'instruire, afin qu'il soit en état de manier avec sûreté l'arme délicate mais merveilleuse de la démocratie.

Les Etats généraux de la France meurtrie.

Les anciens combattants français ont constitué, sous ce titre, une association qui réunit toute la France meurtrie par la guerre. Ils ont tenu à Versailles un congrès où l'unanimité a été faite sur toutes les revendications des associations de provinces.

Ce fut d'ailleurs quelque chose d'émouvant que ce spectacle de 20.000 délégués, tous anciens soldats de la grande guerre qui eurent l'honneur de sauver la France et l'Europe de la domination allemande, réunis pour discuter leurs intérêts et ceux de la patrie. Assurément, jamais noble assemblée ne mérita autant que celle-là d'être écoutée. On a le droit de parler, quand on a payé de sa personne autant que ces héros-là.

Matériellement, les anciens combattants réclament une situation qui les mette hors de la gêne et leur permette de vivre simplement, mais avec dignité. N'ont-ils pas droit à cette reconnaissance, ceux qui firent à leur pays, durant quatre années, un rempart de leur corps?

Moralement, ils veulent une France grande, forte et respectée au dehors, disciplinée et libérale à l'intérieur. Pour eux, l'Union nationale est une obligation.

Aussi, le discours du chef de l'Etat, M. Poincaré, fréquemment interrompu par des acclamations sympathiques, fit-il au sein de l'assemblée une profonde impression. On entendit souvent, au cours du poignant exposé présidentiel, ce serment « Nous promettons d'être avec vous »!

M. Poincaré termine en ces termes : « Oui, lorsque vous évoquez le passé, ajoute le président du Conseil, c'est à l'avenir que vous songez. Vous voulez que la France soit dorénavant heureuse et tranquille, qu'aimée et respectée des autres peuples, elle conserve à jamais intacte son unité reconstruite, qu'elle développe pacifiquement par le travail sa prospérité métropolitaine et coloniale, qu'elle assure dans l'ordre la marche interrompue de son progrès intellectuel et social, qu'elle s'impose à la cordiale estime du monde entier par le nouvel éclat de ses vieilles vertus traditionnelles, maintenues et rajeunies. « Le gouvernement retiendra fidèlement vos désirs et vos conseils. Il s'associe à vos espérances et fera tout ce qui dépendra de lui pour qu'elles deviennent bientôt d'immortelles réalités ».

Mais on craint dans certains milieux, que l'Union, faite autour d'intérêts matériels, ne réussisse point à se traduire dans le domaine politique, étant donné les éléments divers dont elle est composée.

Une mesure qui était attendue depuis longtemps.

Le gouvernement français, qui se montre toujours très libéral dans le domaine des idées et des opinions, vient de prendre brusquement une heureuse décision dans les affaires d'Alsace-Lorraine. Il a supprimé définitivement les trois journaux, la *Wahrheit*, la *Zukunft*, et la *Volksstimme*, qui font œuvre séparatiste et sèment depuis longtemps la défiance et le doute au sein des provinces recouvrées.

Les vrais Alsaciens sont satisfaits de cette mesure, et les feuilles frappées étaient en tout ou en partie à la solde de l'Allemagne ou d'Allemands.

L'une d'entre elles avait tout simplement traité de déserteurs les Alsaciens-Lorrains qui, pendant la guerre, s'étaient enrôlés sous les drapeaux français. Quand on se permet un tel langage vis-à-vis de sa mère-patrie, on a certainement mérité d'être mis au ban de la nation. Il est vrai d'ajouter, comme correctif, que l'auteur de cette scandaleuse apostrophe n'était sans doute français que de domicile.

L'entrevue de Vienne.

MM. Marx et Stresemann se sont rendus à Vienne. Au dîner offert par le chancelier autrichien, Mgr Seipel, des discours ont été prononcés.

Mgr Seipel a relevé la cordialité des relations qui unissent le Reich et l'Autriche et la nécessité, pour rétablir la confiance entre voisins en Europe, de respecter les traités et autres engagements.

Il a félicité l'Allemagne de son rapide redressement économique.

Le chancelier du Reich, M. Marx, a démontré qu'à cause de leur unité de langue, de culture et d'intérêts, les peuples allemand et autrichien ont toutes les raisons de vivre en bonne harmonie et de resserrer toujours plus leurs liens et leurs relations.

Ainsi, pas un mot sur l'« Anschluss ».

On s'y attendait. Cependant, selon les renseignements fournis par certains journaux berlinois, les hommes d'Etat allemands ont eu des entrevues avec leurs collègues de Vienne et l'on aurait convenu de ne pas prononcer le mot d'« Anschluss » et de pratiquer l'« Anschluss tacite ».

Il est cependant permis de croire qu'on n'est pas allé si loin et que l'on a tout simplement jugé qu'il n'était pas opportun de réveiller la méfiance des nations, à l'heure où Mgr Seipel s'efforce de conduire la barque autrichienne selon les engagements pris et en dehors de toute tutelle étrangère.

L'Autriche se souvient peut-être encore du prix qu'elle a payé l'amitié allemande au cours des années 1914-1918.

Les négociations germano-polonaises.

Après trois ans de négociations, l'Allemagne et la Pologne sont enfin arrivées à un accord sur la question des travailleurs agricoles polonais qui, chaque été, se rendent en Allemagne, et, l'hiver, rentrent en Pologne.

On annonce, d'autre part, que le ministre d'Allemagne en Pologne, M. Rauscher, a été appelé par M. Stresemann à Berlin, avant la reprise des pourparlers commerciaux avec le gouvernement polonais.

SUISSE

Notre aviation militaire.

La commission des finances du Conseil des Etats a adopté le projet du Conseil fédéral suivant lequel le crédit en faveur de notre aviation militaire est porté de fr. 170.000 à fr. 265.000.

Cette augmentation vient à propos, puisqu'une revue allemande, la plus importante en matière d'aviation, la *Luftwacht*, relève dans l'un de ses derniers numéros l'insuffisance, même dans le domaine défensif, de l'aviation suisse et de ses installations. Les remarques de la revue aérienne allemande sont soulignées par des photographies prises en Suisse, sans doute, par les officiers allemands qui ont fait des « stages » dans notre pays.

On voit que nos puissants voisins surveillent notre développement militaire et connaissent à merveille les points faibles de notre armée.

C'est là un salutaire avertissement pour ceux qui ont la responsabilité de la sécurité nationale.

Que l'on prenne à temps les mesures qui s'imposent. Il coûtera plus d'argent de pré-

suffisant d'annonces gratuites de trois combrève indication du - 2. Une énumération - 3. Un court rap-

peuvent être accordés concerts, conférences, s, mais seules les ma- ou d'un intérêt très des privilèges. nt accepter au prix x spécial fixé par cha- iqués supplémentaires. aisance ou philanthro- aveurs spéciales, mais nt indispensables. t accorder la faveur omunié aux socié- s religieux ou politi- ns, sous réserve de

nt accorder, pour les es, artistiques, etc., un d'annonces — un échéant, un rappel le nces successives.

oute annonce de chan- ourra être accompa- nt publier — s'il est un Communiqué n toute autre manifes- tats figureront dans la

des Administrations de transport, Sociétés, ont être insérées dans condition de présenter n'avoir pas un caracté- cantile.

doivent parvenir au où ils sont appelés à ant averti.

Hy C.



suco

merveilleux, s'écipe " toujours que, pris le apprendre.

de la chicorée é, mais sans fade. Mélangé devient plus par l'« Arôme » rché tout en

l'essai? Vous bleu-blanc à viciers.

Helvetia Langenthal

r les rhiver

DES de LASSON

age BULLE. — eaux à 5 Fr.

s par ERIE de YÈRE» one 150.

venir les ravages d'une invasion que de les réparer.

Chez les socialistes vaudois.

Dans leur congrès de l'autre jour, les socialistes vaudois ont voté une résolution demandant au parti socialiste suisse d'étendre la propagande antimilitariste et de travailler à diminuer graduellement le budget militaire de la Confédération.

Fête des Vignerons.

Le dernier acte eut lieu dimanche à Vevy, à l'hôtel des « Trois Couronnes ». Un banquet y réunit les chefs des Vignerons et les organisateurs et principaux acteurs de la Fête. Une médaille fut distribuée à tous les acteurs.

M. Robert Colliard, syndic de Châtel-St-Denis, était de la partie, et chanta le « Ranz des Vaches ».

Avant l'élection gouvernementale genevoise.

Les partis d'ordre ont réalisé une entente. Radicaux, adéistes et démocrates ont établi une liste commune comprenant 4 radicaux, 2 adéistes et 1 démocrate.

Les noms ont été désignés au cours de la même entrevue.

Nos relations commerciales avec la France.

Le Bulletin de la Chambre de commerce suisse en France souligne, sous la signature de M. Maurice Trembley, la gravité de l'heure au point de vue de nos relations économiques avec la France. Il adjure les Français de ne point pousser la Suisse à des mesures de représailles qui deviendront sous peu inévitables et qui seront plus désavantageuses pour la France que ne le sont les mesures protectionnistes prises par la France à l'égard des marchandises suisses.

M. Trembley termine son appel par ces mots :

« La dénonciation de la convention de commerce entre la France et la Suisse, la rupture des relations commerciales, la guerre de tarifs, l'annihilation de ce qui reste encore des exportations suisses en France, la fermeture aux exportations françaises des débouchés magnifiques qu'elles ont en Suisse : voilà les événements vers lesquels nous marchons à grands pas. Devrons-nous, comme en 1893 et 1894, essayer une aussi ruineuse bourrasque avant que s'ouvrent enfin les yeux de ceux qui ne veulent pas voir ? »

L'affaire des zones.

La ratification du compromis d'arbitrage relatif à la question des zones est venue devant la commission des affaires étrangères du Sénat.

M. Briand, selon sa promesse, a demandé à la commission d'écarter la résolution de renvoi présentée par M. David.

Sur la proposition de M. Victor Bérard, la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

FRIBOURG

Encore une retraite.

On annonce de Fribourg la retraite de M. Alphonse Wicht, instituteur, qui se retire de l'enseignement après 30 années d'activité. M. Wicht fut un travailleur et un homme de dévouement et de cœur.

D'un tempérament calme, il savait dominer les personnes et les événements. Le Corps enseignant lui doit un manuel de compositions qui est très apprécié et rend de nombreux services. Aussi garde-t-il de ce membre modèle un souvenir ému et lui souhaite une longue et heureuse retraite.

A Fribourg.

M. Auguste Despont a été nommé conseiller paroissial de St-Nicolas par 190 voix sur 196 votants.

Les assemblées de paysans.

Celle qui fut tenue à Farvagny, le 6 novembre, a été très fréquentée, puisqu'elle comptait 523 participants.

M. Quartenoud, député et notaire à Fribourg, y a pris la parole et a notamment signalé le fait que la classe agricole n'a plus de cadres et qu'il faut rechercher là la cause de ses avaries. Il attend de bons résultats du revirement qui s'opère.

Le comité d'initiative a présenté à l'assemblée quatre nouveaux membres, dont M. le député Quartenoud.

A propos d'un journal gratuit édité à Romont.

Nous avons eu sous les yeux un exemplaire du « Guide de l'acheteur » dont le premier numéro vient d'éclorre à Romont. Nous ne voulons pas discuter de l'intention de ses promoteurs, mais une chose est certaine, c'est que les frais provoqués par l'édition de ce nouveau journal seront encore une fois supportés par l'acheteur, puisque la publication en est gratuite. Dans toute entreprise, aucun frais ne peut et ne doit demeurer improductif.

C'est en somme un nouvel intermédiaire qui voit le jour.

L'Indépendant écrit à ce sujet :

« Comme moyen de propagande, ce nouvel organe n'a rien trouvé de mieux que de recourir à un système de primes gratuites dont

l'attribution a lieu par tirage au sort ; ce procédé est contraire à la loi sur la police du commerce et par conséquent interdit. Notre direction de la police ne manquera pas de mettre ordre à cette publication. »

Communes fribourgeoises et Tribunal fédéral.

Le Tribunal fédéral a écarté le recours des communes fribourgeoises (44) qui n'avaient point accepté la décision du Grand Conseil de les obliger à payer, comme « intéressées », fr. 170.000 à la Directe Berne-Neuchâtel.

Société cantonale de gymnastique

Cette association a tenu dimanche à Fribourg son assemblée annuelle. Une soixantaine de délégués étaient présents. L'effectif total des membres est aujourd'hui de 1400.

L'« Ancienne », de Fribourg, a été désignée pour l'organisation de la prochaine fête cantonale en 1929. Le bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Edouard Strub, Broc ; secrétaire : M. Louis Brulhardt, Bulle ; caissier : M. Emile Bays, Fribourg.

M. Emile Progin de Broc, M. Charles Robert, de Fribourg, ont été appelés à faire partie du jury pour la fête fédérale de Lucerne.

En reconnaissance des nombreux services rendus, MM. Emile Genoud, Châtel-St-Denis et H. Ellenberger, Morat ont été acclamés membres honoraires, tandis que MM. Auguste Schaeffer et Bernard Noth, à Fribourg, recevaient le titre de membres vétérans.

Le Vorort de l'Union romande de gymnastique composée des associations genevoise, vaudoise, valaisanne, neuchâteloise et fribourgeoise sera transféré à Fribourg pour les années 1928-1929 et la direction en est assumée par notre association.

Chronique romontoise.

La foire de mardi, à Romont, eut toutes les faveurs du temps. Peut-être la température un peu basse de la matinée a-t-elle privé le marché aux fruits et aux légumes de son animation habituelle, les ménagères de la ville n'aimant pas rentrer à la maison avec des provisions en partie gelées. Il s'est néanmoins vendu quelques sacs de pommes de terre à raison de fr. 2.40 à 2.50 la mesure de 20 litres et quelques paniers de poires et de pommes dont les prix ont sensiblement augmenté en raison de leur rareté. Quant aux œufs, on les a payés de fr. 3.20 à 3.50 la douzaine. Choux, carottes, raves, etc., fort bien représentés, étaient offerts à des prix très abordables.

Une assez forte animation a régné sur le champ de foire au gros bétail bovin, où se trouvaient 260 bovidés, dont une dizaine de taureaux. Il y avait une forte clientèle de marchands de la Suisse romande et allemande, dont les faveurs allèrent spécialement au jeune bétail. Pour cette catégorie d'animaux, il a été constaté une hausse très sensible de prix. Chez les veaux et le bétail destiné à la boucherie, les tarifs sont demeurés stationnaires. Sur le marché des porcs, les disciples de St-Antoine étaient très nombreux. On en a recensé 470. Les porcelets ont eu tendance à la hausse ; les transactions furent faciles et à des prix certainement supérieurs à ceux pratiqués lors de la foire précédente. La nichée de 6 à 8 semaines se vendait à raison de 70 à 120 fr. la paire. Les gras étaient cotés de 2 fr. à 2 fr. 05 le kilo. La statistique locale a enregistré encore la présence de 15 chevreaux évalués à raison de 35 francs à 70 fr. pièce et 18 moutons estimés de 40 à 90 fr. pièce. Les vaches ont été payées de 500 fr. à 1000 fr. pièce et les génisses de 400 fr. à 900 fr. pièce. Les chevaux, de moins en moins recherchés, voient depuis bien longtemps leurs prix se stabiliser et leur marché ne sera bientôt plus qu'un vestige des foires d'autrefois.

La gare de Romont a expédié 230 têtes de gros et menu bétail en 24 wagons.

Ajoutons que nombre de paysans s'étaient donné rendez-vous à Romont en l'honneur d'une assemblée agricole qui avait été convoquée pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur le programme accompli depuis la création de cette fédération jusqu'à nos jours et pour discuter aussi des questions agricoles actuelles. Elle fut longue, très intéressante et surtout animée, étant donné le grand nombre des orateurs inscrits et l'importance du sujet.

Une intéressante conférence. — Depuis les débuts de la guerre, les cours complémentaires dans le canton de Fribourg ont été transformés, améliorés et agrémentés de façon très sensible. Plus rien de l'enseignement un peu sec et aride d'autrefois, qui faisait cabrer souvent ces grands garçons de 16 à 19 ans et les incitait à des « chahuts » dont quelques-uns sont restés légendaires. Le programme actuel a une tendance nettement professionnelle. De nouvelles branches, dessin et comptabilité, figurent maintenant dans cet enseignement post-scolaire. Des examens, dirigés par une commission cantonale, clôturent les cours. Les résultats sont publiés dans la « Feuille officielle » et permettent l'établissement d'une classification pour chaque arrondissement scolaire. L'examen de ces tableaux est toujours très suggestif. Les dernières épreuves démontrent d'une manière très évidente que les échees éprouvés par certaine circonscription scolaire sont dus en grande partie à la faiblesse de nos élèves en fait de dessin technique. Or, est-ce pour remédier à cette lacune que M. l'inspecteur de la Glâne convoqua à un cours spécial de dessin tous les instituteurs de son arrondissement afin de les initier aux nouvelles méthodes de cet enseignement. C'est M. Noël, professeur à l'École secondaire de Bulle, qui fut chargé de ce cours. Tous les participants ont été fort intéressés par les explications données, les démonstrations qui leur ont été faites et les exer-

cices pratiques auxquels ils ont été astreints. Ils ne peuvent que remercier M. Noël de ses bons conseils et de sa grande complaisance et l'assurer que son cours portera ses fruits.

Cours préparatoire de gymnastique. — Sous les auspices de la section de Romont et à l'instar des centres un peu peuplés du canton, un cours préparatoire de gymnastique avait été organisé en notre ville, intéressant toutes les localités de la région. Dirigés par un directeur dévoué et compétent en la personne de M. Beck, ces cours sont actuellement terminés et ont été inspectés dernièrement par M. Wicht, inspecteur cantonal de gymnastique, qui s'est déclaré visiblement satisfait des résultats acquis. Bien que modeste à ses débuts, il faut espérer que notre section verra grossir ses rangs à l'avenir et que nombreux seront les jeunes gens surtout de la campagne qui voudront bénéficier des avantages physiques et moraux que procure une gymnastique saine et rationnelle.

Chez la Chorale. — La prise de contact des membres de la Chorale avec leur nouveau directeur, M. Gaimard, a eu lieu lundi soir et a été marquée par une cérémonie très simple et très cordiale à la fois. M. le Préfet Bondallaz, président de la Société, a d'abord souhaité la bienvenue au nouveau chef, puis, après avoir souligné les éminentes qualités musicales de M. Gaimard, il remit avec pleine et entière confiance les destinées de la société entre les mains de son chef. Celui-ci remercia en termes sentis la Chorale et son comité, les assura de son dévouement et invita les chanteurs à aimer toujours plus leur société.

GRUYÈRE
Cercle des Arts et Métiers

Dimanche 20 novembre
à 2 h. 30 après-midi
au local du Cercle

Assemblée générale ordinaire des membres.

TRACTANDA :

1. Réception des candidats ;
2. Reddition des comptes ;
3. Nominations statutaires ;
4. Propositions individuelles.

La Commission.

Nécrologie.

Hier matin avait lieu à Echarlens l'enterrement de Mme Vve Annette Pugin. C'était une mère dévouée que la mort a ravi trop tôt à l'affection des siens. Mme Pugin était âgée de 58 ans.

Son existence fut une suite ininterrompue d'amour et de dévouement. Nous présentons à sa famille, à l'occasion de la douloureuse affliction que présente le départ pour l'éternité de cette bonne maman, nos vives sympathies et nos condoléances émues.

Les obsèques du « Papa Fatio ».

Une foule d'amis et de connaissances ont accompagné, mercredi matin, à sa dernière demeure, M. Louis Fatio, doyen du personnel P. C. K., à Broc. De superbes couronnes en fleurs naturelles, portées par les camarades d'usine du « Papa Louis », ouvraient la marche du convoi funèbre. Puis, derrière le corbillard venait la famille, les délégations des sociétés de chant et de musique « Harmonie » et « La Lyre », M. Alexandre Cailler, administrateur-délégué P. C. K., MM. Noël et Georges Cailler, une centaine d'ouvriers des établissements P. C. K. et tout un flot d'amis, parmi lesquels nous avons remarqué beaucoup de Bullois, qui tenaient à venir rendre les derniers honneurs au citoyen brave et honnête qu'était le défunt.

Au cimetière, M. le pasteur Decker, de Bulle, prononça une allocution fort belle. Il ne manqua pas de rappeler la belle carrière du « Papa Fatio » dont les qualités étaient innombrables. Il termina par la prière. On entendit, ensuite, M. Alex. Cailler, lequel adressa à son fidèle ami les touchantes paroles que voici :

C'est avec une tristesse infinie que je viens dire, au nom de tous comme au mien personnel, un dernier adieu à notre cher Louis Fatio.

Il nous quitte chargé d'années, après une belle et noble existence, toute faite de droiture, de fidélité et de loyauté.

Belle, elle le fut aussi par son unité.

Il ne connut ni les grands soucis, ni les grands chagrins, ni les graves maladies ; mais, il eut une préoccupation constante : l'accomplissement de son devoir envers les siens, envers sa patrie, envers son travail.

Accompagné d'une vaillante et bonne épouse, qui le pleura aujourd'hui entourée de tous ses enfants, il parcourut une vie paisible et douce, une vie dont la belle et verte vieillesse fut le digne couronnement, une vie dont on peut dire qu'elle fut à la mesure de son caractère et de ses mérites.

Il suffisait de rencontrer une fois Louis Fatio pour se convaincre de sa bienveillance et de sa conscience. Sa figure largement ouverte, les yeux d'un bleu très doux, le bon sourire de ses lèvres attrait d'emblée la sympathie et la confiance.

Aussi, après avoir quitté le canton de Vaud et les rives du Léman où il avait passé la plus grande partie de sa vie et laissé de fidèles amis, lorsqu'il vint, il y a bientôt trente ans, s'établir à Broc, ne tarda-t-il pas à retrouver dans ce nouveau milieu de nouvelles et chaudes sympathies, de nouvelles et solides amitiés.

Il devint rapidement populaire, pour tous il était le bon papa Fatio, et sa mort, quoiqu'il eût beaucoup plus retiré depuis quel temps, ne laissera pas moins un grand vide au milieu de notre population et lui causera un profond chagrin.

C'est dire le deuil et l'affliction dans lequel il laisse les siens, — à qui nous exprimons notre ardente sympathie — et qui pleurent en lui un fidèle époux, un bon père, vénéré et tendrement aimé.

Avec Louis Fatio prend fin, pour celui qui vous parle, toute une longue période de collaboration cordiale et confiante qui, avec les années, était devenue une sincère amitié.

Et ce n'est pas sans une profonde mélancolie et un véritable chagrin, qu'au bord de cette tombe, j'évoque tout ce passé, tant de lointains souvenirs, communs à tous deux et dont je reste le dernier témoin.

Pendant plus d'un demi-siècle, à mes parents, à mes enfants et à moi-même, Louis Fatio a apporté son labeur fidèle et intègre, sa probité à toute épreuve, sa franche et sincère loyauté.

Vigneron de son métier, il fut appelé à la frontière en 1870-71, lors de la guerre franco-allemande. Il servit la patrie avec l'amour de son pays, joyeusement et fidèlement. Combien n'aimait-il pas à rappeler ses souvenirs de mobilisation. Lorsqu'elle prit fin, au printemps 1871, il entra au service de la fabrique F. L. Cailler que depuis il n'a jamais quittée et qu'il a servie avec une fidélité inébranlable dans les bons comme dans les mauvais jours.

Il aimait son travail, l'accomplissait toujours de bonne humeur, avec la conscience qu'il apportait en toute chose. Et lorsque, sous le poids de l'âge, il dut se résigner à prendre sa retraite, il en eut d'amers regrets.

Et ce fut là toute son histoire. Combien grande dans son unité, combien émouvante dans sa modestie et combien digne d'être citée en exemple.

Maintenant cette vie utile et belle est achevée, son œuvre est terminée.

Louis Fatio, tu reposes en paix dans cette douce terre gruyérienne. Adieu, cher et fidèle ami, quelle que soit la longueur du chemin qui me reste à parcourir, ton souvenir restera dans mon cœur, comme tu le fus toute ta vie, fidèle jusqu'à la fin.

Ce discours fit couler bien des larmes. Une émotion soudaine s'empara de l'assistance qui, après avoir ouï d'aussi profondes paroles, parties de la bouche d'un grand ami, s'écoula lentement, non sans rendre, comme il est d'usage, à la sortie du cimetière, les honneurs à la famille du regretté « Papa Fatio ».

Loto des « Cigales ».

Il aura lieu, dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Écu. Cette société est sans doute l'une de celles qui a le moins souvent recours à la générosité du public. Cela ne veut pas dire qu'elle nage dans l'abondance. Bien au contraire. Elle est plus riche d'enthousiasme que de moyens financiers. Et si elle prépare actuellement en sourdine son programme musical d'hiver, elle ne reste pas moins dans l'obligation de donner à son loto annuel tout l'agrément qu'une soirée de ce genre comporte. Les amateurs seront certainement satisfaits. Ils y trouveront même un orchestre particulièrement entraîné à la cadence des rythmes du jour pour la circonstance. Et les lots seront bien choisis.

Conférence avicole.

Dans le but de répandre toujours plus les principes d'un élevage rationnel et, partant, plus rémunérateur, la Société d'Aviculture de Bulle organise, dimanche 20 novembre, à 2 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville, une conférence publique et gratuite à laquelle tous les éleveurs et amateurs sont cordialement invités.

Sujet : a) L'élevage du lapin à fourrure, organisation d'un service de vente des fourrures en vue d'obtenir un prix avantageux pour l'éleveur.

b) La mue des volailles et leur alimentation durant cette période de crise.

Vu la haute portée pratique du sujet et la compétence du conférencier, (M. Mayor-Delapraz) nous osons espérer que l'initiative prise par la section de Bulle sera appréciée de tous les éleveurs de la région qui ne manqueront pas l'occasion qui leur est donnée d'entendre le cercle de leurs connaissances dans ce domaine en vue d'en faire bénéficier leur élevage.

Au « Mïnnnerchor ».

Cette société vient de se choisir un nouveau directeur dans la personne de M. Paul Mossu, instituteur à La Tour-de-Trême. Elle va donc reprendre son activité vocale et continuer à assurer, notamment aux nombreux amis et compatriotes de langue allemande qu'ils comptent dans notre cité et les environs, d'agréables soirées. C'est ainsi que dimanche, 20 novembre, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le loto du *Maennerchor* avec les attractions habituelles. Tous les amis de cette société y sont cordialement invités.

Un drame.

Hier matin, jeudi, pendant que le genarme désigné à cette charge, vérifiait les papiers d'un jeune homme étranger qui depuis dimanche logeait à Albeuve, celui-ci se tira un coup mortel de revolver dans la tête.

Liestal et non Bulle.

On a annoncé dernièrement qu'il était question de créer, à Delémont, ou aux environs, une place de tir avec caserne pour suppléer aux installations de la place militaire de Liestal, que les socialistes refu-

L'art de la réclame.

On raconte que de Villemessant, le fondateur du « Figaro », avait le génie de la réclame. C'est lui qui publia ce joli fait divers :

« Dimanche dernier, les locataires d'une maison de la rue Saint-Honoré faisaient la chasse à un petit serin qui voltigeait dans la cour. Ils mettaient d'autant plus d'ardeur à l'attraper que l'oiseau avait un petit papier suspendu au cou au bout d'un fil. Enfin le fugitif fut pris, le papier déplié et on y lut ce qui suit :

« Pauvre, malade, sans ressources aucune, je ne sais que devenir. J'ai vingt ans, mon parti pris, tout sera fini ce soir. Mon seul ami au monde est ce petit oiseau à qui je rends la liberté! Je supplie la personne qui le trouvera d'en prendre grand soin... Merci! Marie. »

« L'oiseau a été trouvé par M. X., propriétaire du magasin de blanc de la rue... qui lui a donné asile et veille sur lui avec un soin touchant. »

La réclame eut un tel succès que, dès le lendemain, devant l'affluence de clientes attendries que la curiosité sentimentale avait attirées dans sa boutique, le mar-

chand de blanc crut bon de se munir du « serin de Marie » et le logea dans une mignonne cage dorée qui lui servit d'enseigne vivante; il n'y avait que le serin à renouveler. C'était pourtant, malgré le succès, l'enfance de l'art.

Aujourd'hui, la réclame commerciale vivante est pratiquée avec une mise en scène autrement prestigieuse par les compatriotes du président Coolidge.

Ainsi, à New-York, les nombreux passants de Broadway peuvent contempler tous les jours une belle personne qui sert de réclame vivante à l'étalage d'un marchand de manteaux imperméables. Revêtue d'un mackintosh en caoutchouc, elle est inondée, un quart d'heure durant, par le ruissellement d'un appareil à douches, puis elle retire l'enveloppe imperméable et apparaît souriante dans une toilette de soirée, élégante et... toute fraîche, mais immaculée. La même séance continue de dix heures du matin à sept heures du soir.

A Chicago, un grand tailleur, en même temps marchand de nouveautés, a au beau milieu de l'immense façade de son magasin une vaste chambre à coucher, en glaces, somptueusement aménagée et meublée, où un jeune homme d'allures fort distinguées se tient simplement vêtu d'un coin de fe-

et du pantalon de flanelle, s'assoit dans un fauteuil et donne sa tête à accommoder à son valet de chambre, un nègre naturellement. Une fois que celui-ci a rasé et adouci son maître, il se met en devoir de le dé-pouiller de sa toilette du haut du lit et le jeune gentleman apparaît à la foule des curieux simplement vêtu d'une chemise et d'un caleçon de soie du dernier modèle à lancer. En même temps, il montre les chaussettes du dernier dessin. Puis commence la toilette de dessus de l'élégant. Pendant une heure, le public ébaubi voit défiler toutes les nouveautés en chemises, cols, manchettes, cravates, bretelles, chapeaux, chaussures, gilets de fantaisie, complets, mouchoirs, gants, cannes, parapluies, etc., que le nègre avance et que le maître essaie, objet par objet, longuement, avant de se décider et de sortir enfin en modèle de gravure cavalière de modes.

Le succès de cette réclame vivante a été tel qu'à la chambre à coucher une salle à manger, puis un salon ont été ajoutés pour des exhibitions du même genre.

C'est de la réclame tapageuse; mais le puffisme américain pratique aussi une réclame discrète du meilleur effet. Dans chaque hôtel bien tenu des stations estivales de l'Atlantique ou du Pacifique, on est à

peu près sûr, à chaque saison, de retrouver une dame entre deux âges, distinguée, instruite, parlant couramment plusieurs langues, on ne peut plus aimable et toujours souriante. Personne ne joue mieux qu'elle au tennis et au golf; elle danse et fait danser; au piano, elle sait toutes les valse, tous les bostons, toutes les berlins, tous les charleston; elle joue du Chopin et chante du Schumann, mais sans s'imposer et en s'effaçant bien vite, au contraire, devant un talent rival. Elle est l'amie de tout le monde, avec un tact suprême et le trait d'union. On n'est pas depuis deux heures à l'hôtel qu'on s'y sent en famille. Elle a toutes les idées, des jeux pour tous les âges. Elle est infatigable: la première levée, la dernière couchée. D'ailleurs, quand elle n'est pas là, il manque à l'hôtel son âme. Et servir ainsi d'âme lui rapporte, chaque fin de mois, quelques centaines de dollars; personne ne doit s'en douter.

C'est, en somme, notre ancien « major de table d'hôtes », sujet décoratif et intermédiaire utile, chargé d'animer la conversation et de mettre du liant entre les convives, et, dans les propos, l'assaisonnement et le bouquet qui pouvaient manquer aux sauces et aux vins.

R. DELYS.

T. S. F.

Passez agréablement vos longues soirées d'hiver en vous procurant un excellent

Poste récepteur R. M. F.

Fabrication entièrement suisse, complet avec haut-parleur. 4 lampes, depuis Fr. 320.--. Garanti 2 ans. Démonstrations et installation gratuites. — Nombreuses références sur place à disposition.

COMPTOIR T. S. F.

R. GRANDJEAN-KRETZ, BULLE

Grand'Rue.



Le paysan, qui choisit la meilleure semence pour ses champs, choisira aussi le meilleur tabac pour sa pipe.

Le tabac Sambo deviendra son ami inséparable!

Il est aussi bon à fumer qu'à chiquer et ne coûte que 35 cts. les 50 gr.

Sambô Tabac
„Schürch“ pour la pipe
FABRIQUÉS DE TABACS RÉUNIES S.A.
SOLEURE

Vente de bois

Les communes de **Botterens-Villarbeney** offrent en vente, par soumission, environ **220 m³ de bois préparé**, soit :

- 1) à Botterens, 100 m³ billes, billons et chêne;
- 2) à Villarbeney, 120 m³ billons.

Pour visiter les bois, les forestiers seront à disposition **lundi 21 novemb. crt., dès 14 h.**, et les soumissions devront être déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au **jeudi 24 novembre, à 18 h.** Botterens, le 7 novemb. 1927. Par ordre : Le Secrétaire.

Mises de bois

La commune d'**Enney**, exposera en vente par voie de mises publiques, le **samedi 19 novembre 1927**, environ **220 m³ de billons et quelques stères de sapin**, préparés dans sa forêt des **Frassettes**.

Départ du village pour la mise à **13 heures**. Enney, le 8 novembre 1927. Par ordre : Le Secrétaire communal.

Mises de bois de feu sec.

Samedi 19 novemb., au Frassy, rière Le Pâquier, on vendra en mises publiques et aux conditions ordinaires de paiement :

8 billons, 105 stères sapin, 15 stères hêtre, 3 tas de menles, 2000 fagots de neuds.

Rendez-vous des miseurs, à **14 1/2 h., au fond de la Caudraz**, vers le groupe de frères.

Gruyères, le 13 novemb. 1927. Par ordre : RIME E., forestier-chef.

Les MARRONS

à Fr. 0.25 le kg., sont expédiés par **Marioni Tiz., Claro** près Bellinzona.

A vendre

à proximité de **BROC**, à choix sur deux,

maison d'habitation

de 2 appartements, une avec un peu de terre si on le désire, l'autre pouvant servir de magasin. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7654 B.

On demande

un bon cheval en hivernage. Bons soins assurés. S'adresser à **Paul Rossler**, La Frasse, **Château-d'Oex**.

A vendre 4000 pieds de

foin et regain 1^{re} qualité, chez **Casimir Pillet, La Tour**.

La Salsepareille Model

salutaire et de goût délicieux

purifie le sang

Véritable seult en bouteilles de 5 et 9 fr. dans les pharmacies.

Franco par la **Pharmacie Centrale**, Madtenor-Gavin, 9, Rue du Mont-Blanc, Genève.

A BULLE : Pharmacie RIME.

Les traditions font la Patrie... De père en fils, toujours fumons Ce qui nous rend l'âme ravie, Le „Bout du Tigre“ fort et bon.

*S. A. Emil Giger, Fabr. de Cig., Gontenschwil (Arg.)



AGRICULTEURS

Apportez vos cuirs et peaux bruts chez **Mourlevat, nég., la Foire Bulle.** Achat toute l'année de peaux de lapins aux meilleures conditions du jour.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Cassée-Concert à la Croix-Blanche, HAUTEVILLE.

Invitation cordiale. MORET Gilbert.

DIMANCHE 20 novembre

Dans la Grande Salle de

l'Hôtel de la Gare, VUADENS

CONCERT donné par un excellent Orchestre

Invitation cordiale.

On demande

pour de suite une **servante de campagne.** S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2390 B.

ON DEMANDE

pour Berne **jeune fille** de 15 ans, simple et robuste pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Offres sous chiffre V. 8523 Y., à **Publicitas, Berne.**

CERCUEILS

et **COURONNES Widmer-Blain** Ameublements, BULLE Rue de Vevey. Tél. 149. Agent des Pompes Funèbres générales de Lausanne et de l'ribourg. P 20135 F

A VENDRE

4-5000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Emplacement pour 10 têtes de bétail. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2416 B.

A vendre

environ **10.000 pieds de foin et regain** à consommer sur place. Emplacement pour 17 têtes. S'adres. à **Marie Fragnière** négociante, **Avry-dev.-Pont.**

A VENDRE une mule

travaillant bien, chez **Louise Menoud**, à **Vulsternens-dev.-Romont.**

Poudre MAYOR puissant anti-épidémique tonique et dépuratif, préventif contre la **FIÈVRE APTEUSE**
Envoi franco : le paquet, 3 fr.; par 6 paquets, fr. 2.90; par 12 paquets, Fr. 2.80. A. DELSLE & Cie, LAUSANNE. En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P10763L

Dimanche 20 novembre, dès 20 h. 30
Bulle - Grande Salle de l'Hôtel de Ville - Bulle
Soirée familière-loto
organisée par le **MÄNNERCHOR, BULLE**
Toujours de beaux lots.
Bonne musique.
Invitation cordiale. Le Comité.

Dimanche 20 novembre
CONCERT
à l'Hôtel des Halles, BULLE
Bon orchestre.
Invitation cordiale.

Caramels Pectoraux Kaiser avec les 3 sapins
contre **LA TOUX**
l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 50 cts., boîte à 1 fr. En vente chez :
Bulle : Droguerie Dubas.
Cerniat : Pierre Androy-Charrrière, nég.
Broc : Ad. Enderli, épicer.
G. Dématraz.
Société de Consom.
Sorens : M. Romanens, ngt.
Epagny : Soc. de Consom.
Gumefens : J. Fragnière, épicerie.
Morlon : Louis Grandjean, épicerie.
Gruyères : S. Deschenaux.

Apprentie.
Jeune fille catholique est demandée comme apprentie tailleur pour hommes. Entrée tout de suite. Offres par écrit sous chiffres P. 15.207 F., à **Publicitas Fribourg.**